

## Communications

Pour différentes raisons techniques, nous avons depuis quelque temps de la difficulté à vous transmettre par courriel nos communiqués. Par exemple, le dernier courriel du 4 septembre n'a pas été reçu par tous ses destinataires. Nous avons donc demandé aux présidents de le retransmettre.

Cependant, vous pouvez trouver tous les communiqués du Conseil, sur le site WWW à l'adresse suivante:  
<http://villageliberte.net/communiques.htm>

À titre de test, nous vous transmettons ce message par une autre méthode.

## Assemblée générale du 23 octobre (RAPPEL)

La prochaine assemblée annuelle générale aura lieu le 23 octobre 2019 au Club-House à 19h00. Votre présence est importante. Vous recevrez vers le 10 octobre l'avis de convocation et les documents afférents en format par la poste et en format électronique par courriel.

Nous attirons votre attention sur :

- La **remise d'une procuration** : Si vous ne pouvez participer à la rencontre : vous trouverez en pièce jointe le formulaire de procuration. Vous pouvez le remplir en désignant un autre actionnaire ou résident pour vous représenter et le déposer dans la boîte du Bureau dans le vestibule. **Toutes les procurations des années antérieures ne sont plus valides.**
- Le **dépôt de candidature** : Trois (3) postes d'administrateurs seront en élection cette année et leur titulaire n'ont pas l'intention de se représenter. Si vous désirez postuler pour l'un de ces postes, vous pouvez en faire part à notre gestionnaire dès maintenant ou lors de l'assemblée générale du 23 octobre.
- L'**inscription d'un sujet à l'ordre du jour**: Si vous désirez mettre à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale un sujet ou une question, vous pouvez le faire dès maintenant en transmettant votre demande à notre gestionnaire. Une telle inscription d'avance vous permettra d'obtenir la meilleure réponse et la plus complète.

## Oktoberfest : concours "le meilleur gâteau aux carottes"

Le 31 octobre se tiendra notre beau-jeudi sous le thème de l'Oktoberfest. Une nouveauté cette année : un concours pour le meilleur gâteau aux carottes.

Voici quelques informations concernant ce concours:

- Le concours se déroulera lors du 5@7 le 31 octobre 2019.
- Nous vous demandons d'apporter votre gâteau entre 15hres et 16hres au Club House.
- Nous vous demandons d'indiquer s'il contient des noix afin d'éviter des réactions allergiques.
- L'identification des gâteaux sera anonyme.
- Tous les résidents pourront évaluer et voter pour celui qu'il croit le meilleur. Ça sera un vote par résident.

SVP aviser Richard Bourdeau ([rrbourdeau@gmail.com](mailto:rrbourdeau@gmail.com)) que vous apporterez votre gâteau, une dégustation à l'aveugle sera organisée pour déterminer quel est le meilleur gâteau.

Alors à vos fourneaux!

Le conseil d'administration